

INFORMATION PRESSE

Futurs aides-soignants : Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 10 juin 2020

Initialement ouvertes du 28 avril au 29 mai, les inscriptions en formation d'aide-soignant seront prolongées jusqu'au 10 juin 2020.

Au cœur de la crise sanitaire, les aides-soignants mobilisés sur le terrain ont fait plus que jamais la démonstration de leur engagement et de leur rôle essentiel aux côtés des patients et des résidents et des professionnels de santé.

Devenir aide-soignant, c'est en effet donner du sens à sa vie professionnelle, en exerçant un métier au service des autres.

Vous souhaitez exercer un métier humain, un métier qui recrute ?

Tout savoir sur le métier et la formation d'aide-soignant ? Trouver la formation la plus proche de chez soi ? Déposer son dossier de sélection ? Consultez le site : deveniraidesoignant.fr ou choisirmonmetier-paysdelaloire.fr.

La Région des Pays de la Loire vous soutient dans cette démarche et a décidé pour cela de prendre à sa charge, en 2020, les frais de sélection à l'entrée en formation.

Ce sont ainsi près de 300 000 € qui seront mobilisés par la Région pour assurer cette gratuité des frais de sélection.

Suivez l'actualité régionale sur :



www.paysdelaloire.fr